

Mot des élus

CC Madame, Monsieur,











Début 2018, nous avons commencé avec nos équipes municipales à réfléchir au développement d'un projet éolien sur notre territoire. La communauté de communes de l'Alsace Bossue et l'antenne strasbourgeoise de la société Opale Energies Naturelles nous ont accompagnés dans cette démarche.

Comme beaucoup, nous sommes inquiets en raison du dérèglement climatique, de la fragilité du nucléaire et de l'épuisement annoncé des énergies fossiles, et nous estimons que la transition **énergétique** est incontournable. À notre niveau, nous souhaitons nous engager concrètement dans la voie du développement des énergies renouvelables. Nous imaginons un projet de territoire concerté qui soit bénéfique pour les communes et compatible avec les autres contraintes et enjeux de notre territoire.

La première étape de ce projet sera de confirmer qu'il y a suffisamment de vent sur le site pour que des éoliennes soient efficaces. Ce sera fait grâce à un mât de mesure du vent qui sera installé dans le bois de Meyerwiese d'ici quelques semaines.

D'autres études sont en cours afin d'assurer que le projet d'implantation des éoliennes soit en adéquation avec notre environnement et s'intègre bien dans notre paysage. Nous suivons l'évolution du projet au fur et à mesure des résultats des différentes études.

Afin que nos communes soient des acteurs du projet encore plus présents, nous réfléchissons également à la possibilité de prendre des parts dans le parc éolien, grâce à un système de financement participatif que la société Opale nous a présenté.

Durant toute la durée du projet, nous vous informerons de **l'avancement des études** et des discussions. Plusieurs phases de concertation sont d'ores et déjà prévues, au cours desquelles vous pourrez venir vous exprimer et nous poser toutes vos questions.

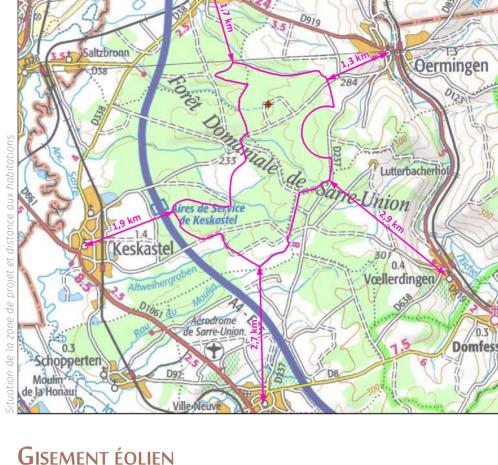
En attendant, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Simon SCHMIDT, maire d'Oermingen, Gabriel GLATH, maire de Keskastel

Le choix d'un site éolien dépend de nombreuses contraintes techniques et réglementaires : possibilité de raccordement au réseau électrique national, présence de réseaux enterrés ou aériens, préservation des milieux naturels et protégés, distances aux radars de l'aviation... En fonction de ces contraintes, une zone d'implantation potentielle des éoliennes a été définie : c'est la zone de projet, dans laquelle des études plus détaillées vont être menées.

DISTANCE AUX **HABITATIONS**

La réglementation impose un minimum de 500 mètres entre une éolienne et l'habitation la plus proche. La zone de projet étudiée se situe à plus de 1300 mètres du cœur de village le plus proche, et offre le potentiel pour un projet éolien respectueux du cadre de vie.



Herbitzheim



La ressource en vent de la région, estimée à partir de données Météo France, est propice au développement d'un projet éolien. Les parcs éoliens d'Herbitzheim et de Dehlingen en témoignent également.

Pour connaître de façon plus fine les caractéristiques de vent du site, un mât de mesure va être installé fin février 2019. Il mesure 120 m de haut et enregistrera la vitesse et la direction du vent, sur une durée d'au moins un an. Ces données permettront de confirmer le potentiel éolien de la zone et - le moment venu - de choisir le modèle d'éolienne et l'implantation des machines les plus adaptés aux caractéristiques de vent du site.

L'installation du mât requiert une surface dégagée. Pour limiter les coupes d'arbres, c'est une clairière située au nord de la zone de projet (voir point rouge sur la carte ci-dessus) qui a été choisie comme emplacement.

Ce mât sera par ailleurs équipé de micros qui enregistreront les ultra-sons émis par les chauves-souris, pour identifier ainsi les espèces présentes sur le site ainsi que leur activité.

QUEL IMPACT SUR LA FORÊT?

Une éolienne a toujours à son pied une plateforme empierrée : c'est là que s'installe la grue qui assemble l'éolienne. En milieu forestier, un déboisement localisé est donc nécessaire, mais cette modification ponctuelle ne remet pas en cause le fonctionnement écologique global du massif forestier. Les accès aux éoliennes s'appuient sur les pistes forestières existantes. Les éventuels tronçons de piste à créer sont définis en partenariat avec l'ONF, dans une logique de synergie avec l'exploitation forestière.



Accès routiers

La proximité immédiate de l'autoroute A4 offre un accès potentiel au site pour l'acheminement des éléments de grande taille (pales) et de fort tonnage (nacelle) qui composent une éolienne.

CONTRAINTES TECHNIQUES ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La zone de projet se trouve en dehors de tout secteur naturel protégé, de toute zone de protection de Monument Historique et de tout site inscrit ou classé.

L'objectif est de concevoir le projet de moindre impact : pour préserver la biodiversité, on cherche à identifier au sein de la zone de projet les sensibilités particulières concernant les habitats naturels, les oiseaux, les chauves-souris ainsi que tous les autres types d'animaux évoluant sur le site. **Des experts naturalistes** viennent sur place pour observer et établir leur diagnostic. Ces études sont étalées sur un cycle biologique complet, c'est-à-dire un an. Les associations locales connaissent bien leur contexte environnemental local, elles ont été sollicitées pour que leurs informations soient mises à profit. Les services de l'État interviennent également en amont pour définir les protocoles d'études à mettre en œuvre. L'observation des oiseaux est lancée depuis août 2018.









Les communes d'Oermingen et de Keskastel sont situées à proximité du **Radar de Phalsbourg et dans une zone dédiée à l'entraînement des équipages d'hélicoptères au vol à très basse altitude.** Il s'agit d'un point essentiel dans la faisabilité du projet. Des discussions sont en cours avec les services de l'aviation militaire afin d'évaluer la compatibilité de cette activité avec un projet éolien.

Une **étude acoustique** et une **étude paysagère** seront également réalisées par des bureaux d'études indépendants au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Toutes ces études viendront nourrir le dossier global d'étude d'impact du projet, sur la base duquel les services de l'Etat évalueront la pertinence du projet, avant que le Préfet n'autorise la construction et l'exploitation du parc.

LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET



Lancement des études 12-24 MOIS

Développement

emande utorisation 12-18 **MOIS**

Instruction par les services de l'état **12 MOIS**

Audit technique, juridique et financier 9-12 MOIS

Construction

30 ANS

Exploitation



100% indépendante



20 ans d'expérience



+ 35 collaborateurs



150 000 personnes alimentées en électricité par des projets Opale



www.opale-en.com



bonjour@opale-en.com

Opale-EN est un acteur reconnu dans le développement de projets éoliens et de méthanisation agricole collective. L'agence Grand-Est est située à Strasbourg (67) et la société mère est basée à Fontain, dans le Doubs (25). L'équipe a une très grande expérience dans le développement de projets éoliens en milieu forestier et mobilise son savoirfaire dans un but commun: développer des projets qui s'harmonisent avec les territoires. Aujourd'hui, ce sont plus de 50 collectivités qui font confiance à OPALE-EN pour la conduite de projets d'énergies renouvelables.

Tout au long des projets, le rôle d'Opale-EN est de prendre en compte les enjeux environnementaux et paysagers en anticipant les contraintes de construction et d'exploitation. Un échange constant avec les élus, les associations locales et les riverains permet de proposer un projet de moindre impact, en adéquation avec les politiques locales d'aménagement et de valorisation du territoire.



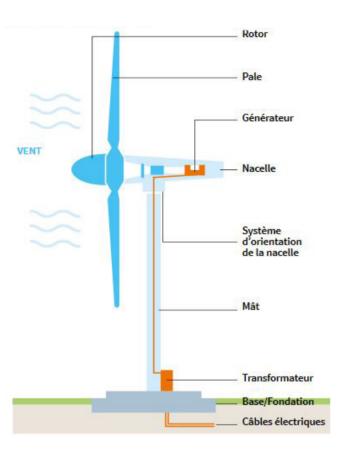
en



ÉNERGIE ÉOLIENNE



COMMENT FONCTIONNE UNE ÉOLIENNE



Transformation du vent en électricité

Les éoliennes fonctionnent à des vitesses de vent généralement comprises entre 10 et 90 km/h. Un système permet d'orienter la nacelle afin que le rotor et les pales soient toujours face au vent. Les pales de l'éolienne captent la force du vent et font tourner un axe (le rotor) de 10 à 25 tours par minute. L'énergie mécanique ainsi créée est transformée en énergie électrique par un générateur situé à l'intérieur de l'éolienne, dans la nacelle. Cette électricité est ensuite convertie pour être injectée dans le réseau électrique par des câbles souterrains.

L'EFFICACITÉ D'UNE ÉOLIENNE NE DÉPEND PAS QUE DE SA PUISSANCE

La puissance est la quantité d'énergie produite ou transmise en une seconde. Les éoliennes actuellement installées ont une puissance maximale de 2 à 3 MW, ce qui correspond donc à la quantité maximale d'énergie qu'elles peuvent produire en une seconde, lorsque le vent est suffisamment fort. Si le vent est plus faible, l'énergie fournie sera moindre.

La puissance maximale n'est donc pas un très bon indicateur pour évaluer la performance d'une éolienne. Ce qui compte avant tout, c'est la quantité totale d'énergie électrique produite en une année. La force, la fréquence et la régularité des vents sont des facteurs essentiels pour que l'installation d'une éolienne soit intéressante, quelle que soit sa taille



Le guide L'éolien en 10 questions, édité par l'ADEME en mai 2018, est mis à votre disposition dans la mairie de votre commune.

Une éolienne fait-elle du Bruit?

LES ÉOLIENNES ÉMETTENT MOINS DE BRUIT QU'UNE CONVERSATION À VOIX BASSE

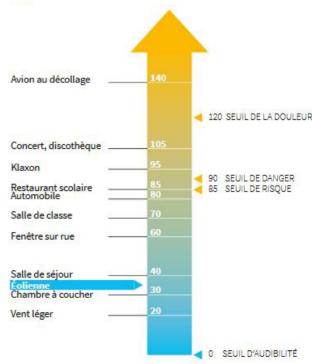
Les éoliennes émettent un bruit de fond, principalement des basses fréquences entre 20 Hz et 100 Hz. Ce bruit est dû à des vibrations mécaniques entre les composants de l'éolienne et au souffle du vent dans les pales. À 500 mètres de distance (distance minimale entre une éolienne et une habitation), il est généralement inférieur à 35 décibels : c'est moins qu'une conversation à voix basse.

Les éoliennes sont aussi à l'origine d'infrasons. Les campagnes de mesures de bruit réalisées récemment par l'ANSES* montrent que ces infrasons sont émis à des niveaux trop faibles pour constituer une gêne et encore moins un danger. À titre de comparaison, les infrasons émis par notre organisme (battements cardiaques ou respiration) et transmis à notre oreille interne sont plus intenses que ceux émis par les éoliennes.

LES MACHINES SONT DE MOINS EN MOINS BRUYANTES

Les éoliennes font l'objet de perfectionnements techniques constants : engrenages de précision silencieux, montage des arbres de transmission sur amortisseurs, capitonnage de la nacelle... Depuis peu de temps, un nouveau système est installé au bout des pales pour réduire le bruit des éoliennes : il s'agit d'un élément en forme de peigne appelé « système de serration». Il atténue les turbulences du vent à l'arrière des éoliennes, ce qui réduit le bruit aérodynamique.

OÙ SE SITUE UNE ÉOLIENNE DANS L'ÉCHELLE DU BRUIT ? En dB(A)



^{*} une éolienne à 500m de distance